

AS Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS : 27/03/2024 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 mars 2024 à 17 heures 00

Question n° 7

Cession d'un véhicule, vente aux enchères sur la plate-forme en ligne Agorastore

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Philippe CREMER / Monsieur Cyril DEVESA / Monsieur Ludovic FAGAUT / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

Etaient absents:

Monsieur Bernard AVON / Madame Valéry GARCIA / Monsieur Michel PELLATON / Madame Anne VIGNOT, donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN

REÇU EN PREFECTURE

Le 27 mars 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20240313-D001827I0-DE

Date de dépôt en Préfecture :

DÉLIBÉRATION

Incidence financière								
BP 2024	Le montant des ventes sera inscrit au							
Chapitre 024 – Produits des cessions	budget lors de la prochaine décision							
d'immobilisations	modificative							

Résumé:

Le service de portage de repas à domicile possède actuellement 7 véhicules frigorifiques. Suite à la réorganisation des tournées, avec le passage de 5 à 4 tournées, il est proposé de vendre aux enchères, par le biais de la plate-forme en ligne « Agorastore », l'un de ces véhicules.

D''	
Référence au Projet social 2022-2026 : Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS	
Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS	pour pérenniser son action de service public
au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »	Axe 6: Faire savoir et valoriser l'action du CCAS
Axe 3: Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification)	☐ Sans objet
Axe 4: Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville	

Depuis le 4 décembre 2023, le fonctionnement du service de portage de repas à domicile est modifié, avec le passage de 5 à 4 tournées. Disposant actuellement de 7 véhicules frigorifiques, il est proposé de se séparer de l'un de ses véhicules et de s'organiser avec les 6 véhicules restants.

Ce véhicule sera cédé par le CCAS, à titre onéreux, à l'occasion d'une vente aux enchères de gré à gré, réalisée par le biais de la plate-forme dématérialisée « Agorastore ».

Avec l'appui et l'expertise de la Direction Parc Automobile Logistique, il est proposé de céder le véhicule suivant :

 Véhicule n°2669, de type Peugeot Partner électrique, immatriculé FC-463-AF, acquis le 13 décembre 2018.

Après délibération et à l'unanimité,	les membres du Cons	eil d'Administration présents
et représentés :		

✓	Se prononcent	favorablement	sur	la	mise	en	vente	du	véhicule	selon	les
modalités définie	s ci-dessus ;										

Autorisent la Vice-présidente à procéder à la mise en vente aux enchères en ligne du bien susnommé et à en encaisser le produit des recettes.

Pour extrait conforme, La Présidente du CCAS,

Anne VIGNOT